



# Déclaration FSU

## CSA académie de Bordeaux

### 18 janvier 2023

Dans le prolongement des élections professionnelles, nous nous réunissons aujourd'hui au sein du 1er CSA de proximité. La précipitation avec laquelle vous avez souhaité, Mme la Rectrice, installer les nouvelles instances, est incompréhensible. Un grand désordre a présidé en effet à la préparation de ce 1er CSA tant du point de vue des GT déplacés ou annulés que des convocations précipitées de la CAPA commune du 2nd degré ou de la FS-SST académiques, qui toutes deux ne pouvaient raisonnablement se tenir. Cette transition difficile avait pourtant été anticipée par la FSU qui avait alerté vos services dès la sortie des élections professionnelles. Les méfaits de la LTFP se font à nouveau cruellement sentir à mesure que cette contre-réforme poursuit sa mise en œuvre. Certes, le scrutin électronique lui-même a éloigné, voire exclu, un grand nombre d'agents mais cette dilution du dialogue social a également contribué à l'abstention en rendant illisible les enjeux du scrutin : limitation de la compétence des CAPA, invisibilisation des identités professionnelles, embrouillamini d'instances dont les périmètres et les compétences ne sont toujours pas clairement définis. Pour la FSU il y a urgence à rétablir un véritable dialogue social en abrogeant la LTFP. Dans l'attente, la mise en œuvre des délais de convocation et de transmission des documents inscrits dans les textes réglementaires est indispensable et doit s'appliquer. Le non-respect des délais de transmission des documents dès le premier CSAA est un bien mauvais signal, indiquant le peu de cas que l'administration fait du travail des représentants du personnel. Celui-ci est pourtant plus que jamais nécessaire.

En effet, les sujets d'actualités ne manquent pas. Le gouvernement a refusé de prendre des mesures générales visant en urgence à protéger les rémunérations et le niveau de vie des personnels. Ces mesures auraient pourtant permis de contribuer à limiter dans le pays les effets récessifs des crises qui secouent l'économie et de consolider la fonction publique et les services publics en assurant que leurs métiers restent ou redeviennent plus attractifs. Il renvoie le sujet à des discussions au niveau fonction publique. Il y a lieu de craindre que les habituelles recettes mâtinées d'idéologie managériale seront avancées pour esquiver la nécessité de mesures générales, revalorisant les carrières et les rémunérations de tous les personnels. L'heure est à corriger la sédimentation de tous les dénis de reconnaissance de leur travail et engagement professionnels quotidiens qui a cours depuis trop longtemps.

La FSU ne peut que dénoncer l'obstination du ministère à imposer aux personnels de l'Éducation nationale un pacte nullement synonyme de revalorisations salariales. La revalorisation salariale est en réalité utilisée pour s'attaquer aux statuts et aux missions. Avancer un « s'épuiser plus pour gagner plus » quand nos métiers n'attirent plus, quand de plus en plus de personnels préfèrent les quitter et que celles et ceux qui restent sont submergé.e.s par la charge de travail, c'est au mieux une provocation, au pire la confirmation de choix aveuglément idéologiques très éloignés de l'intérêt des personnels et des usagers.

Les collègues sont en attente de mesures immédiates, fortes et sans contrepartie comme l'attestent les 47 000 signatures recueillies par la pétition lancée par le SNUipp-FSU pour une revalorisation de 300 euros net pour tous les personnels du 1er degré.

Dans le cadre du déroulement de carrière, la FSU revendique une homogénéisation grâce à la déconnexion entre évaluation et avancement, car le système actuel est source d'injustice et donne aux agent.e.s le sentiment d'une absence de reconnaissance. Certes, la mise en place de PPCR en 2017 a permis des avancées (réduction des inégalités femmes/hommes, passage à la Hors Classe garanti pour toutes et tous) mais nous continuons de revendiquer un passage à la classe exceptionnelle pour toutes et la disparition du contingentement à 20% pour l'accès à l'échelon spécial.

La Première Ministre a annoncé le 10 janvier 2023 le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans avec une accélération de l'augmentation de la durée de cotisation, la baisse des retraites et des pensions. Ces mesures sont brutales et injustes. Rien ne justifie une telle réforme si ce n'est une obstination politique et idéologique, celle de faire porter sur les salarié.e.s, et non sur les plus riches, le financement de notre système de retraites. Les femmes seront une nouvelle fois les grandes perdantes du système. 78% des français-es sont opposé.e.s à cette réforme (Odoxa Backbone Consulting pour le Figaro) et 68% (sondage IFOP) sont favorable à la retraite à 60 ans. De nombreuses pistes porteuses de progrès social existent : fin des allègements de cotisations sociales sans effet sur l'emploi, fin des cadeaux fiscaux aux plus riches, augmentation des cotisations retraite des salarié.e.s et des employeurs, égalité salariale. Elles sont toutes balayées par le Gouvernement arc-bouté sur le recul de l'âge légal de départ.

Alors que la contestation reste très vive dans les établissements, dans le débat parlementaire et même au-delà (cf les tribunes d'historiens, d'associations professionnelles...) contre le projet de réforme des lycées professionnels, le ministère ne renonce pas à son choix de sacrifier l'avenir de la jeunesse la plus fragile économiquement et scolairement et celui des métiers de PLP. Les expérimentations Grandjean, qui s'imposent aux collègues à marche forcée dans le cadre du CNR, révèlent la volonté du ministère de faire exploser les grilles horaires disciplinaires nationales au

mépris total de la réussite des jeunes aux examens. La FSU réaffirme ici qu'elle mettra tout en œuvre dans l'unité la plus large pour obtenir l'abandon de ce projet. Il est irresponsable de continuer d'affaiblir de la sorte les lycées pro, qui forment un tiers de nos jeunes, et dont le rôle social est majeur pour notre société.

Concernant la préparation de rentrée 2023 à l'ordre du jour, le ministre s'inscrit une fois de plus dans la continuité de son prédécesseur. L'actualité récente des élections professionnelles nous l'a montré, l'état de sous-administration de notre ministère, l'insuffisance chronique et structurelle de dotations en emplois administratifs et techniques est patente. Que dire, dans ce contexte, d'un schéma ministériel sans création d'emplois alors que les charges qui pèsent sur ces filières professionnelles augmentent (école inclusive, recrutement et gestion de nouveaux personnels contractuels, mesures RH à mettre en œuvre, ouvertures d'EPL...). Les personnels doivent en plus assumer les errements de réformes mal pensées et les tâches liées à toutes les réorganisations de services sur fond des suppressions de postes des vingt dernières années.

Pour les personnels enseignants, la légère baisse démographique attendue au niveau national aurait pu faciliter une politique éducative ambitieuse. Elle aurait pu être mise à profit pour améliorer les conditions d'apprentissage et d'enseignement, renforcer les dispositifs de prévention (postes RASED, dispositifs plus de maîtres que de classes), et soutenir l'inclusion. Au lieu de cela, les suppressions d'emplois se poursuivent à la rentrée 2023. Alors que se font sentir de plus en plus de besoins de financement (mathématiques en Première, montée en charge de l'inclusion avec ouverture de dispositifs ou meilleure prise en charge en classe ordinaire par exemple), dans notre académie la logique reste la même pour le 2nd degré : forte réduction des ETP enseignants et plus d'HSA. Certains départements comme la Dordogne et le Lot et Garonne sont très lourdement touchés par la perte des heures poste, la démographie ne pouvant seule justifier une telle baisse. Dans les Landes, la stabilité des effectifs mise en avant débouche sur la perte sèche de 11 ETP ! En collège comme en lycée, la FSU s'opposera à toute charge de travail supplémentaire imposée aux collègues.

Dans la lutte contre les difficultés et les inégalités scolaires, là aussi la même politique est poursuivie : on préfère des annonces démagogiques à destination de l'opinion, plutôt que la mise en œuvre de mesures concertées et ambitieuses.

Les dernières circulaires sur la dictée dans les classes de cycle 3 ou le calcul sont un nouveau coup porté contre la liberté pédagogique et la professionnalité des enseignant·es, et ne sont pas de nature à répondre aux besoins de l'école.

Les annonces du Ministère sur la classe de 6ème suscitent quant à elles la plus grande inquiétude. S'appuyant sur des expérimentations sur lesquelles le recul est insuffisant, la décision est prise de généraliser les heures de renforcement en français et en mathématiques, éventuellement dispensées par des professeurs des écoles

volontaires. La FSU rappelle son opposition à toute volonté de primarisation du 2nd degré, à toute fusion des corps des personnels du 1<sup>er</sup> et du 2nd degré. Par ailleurs, l'annonce du financement de ces heures par la disparition de l'enseignement de la technologie en classe de 6ème révèle la poursuite d'une politique obnubilée par des logiques purement comptables et inadaptées à la logique de service public d'éducation. La FSU rappelle que la technologie a toute sa place dans la construction d'une culture commune.

La généralisation en 6ème du dispositif devoirs faits, en classe entière, sans budget supplémentaire, ne remédiera pas à la difficulté scolaire quand, parallèlement, la part des classes de plus de 30 élèves en collège a doublé en 10 ans. La FSU rappelle son mandat d'effectifs limités à 24 élèves par classe et 20 en éducation prioritaire pour que l'aide aux élèves puisse se faire dans la classe tout au long de la scolarité au collège.

Tout comme pour les classes de sixième tremplin, l'annonce de l'extension voire de la généralisation des 2h de sport supplémentaires au collège, s'appuie sur des expérimentations qui n'ont pas eu le temps de vivre et pour lesquelles aucune évaluation qualitative n'a été faite et partagée. Les quelques 35 000 enseignant-es d'Éducation Physique et Sportive se posent la question de leur utilité sociale et du rôle qu'on souhaite leur faire jouer dans le système éducatif.

Une de leur mission principale est la démocratisation de la culture physique sportive et artistique, d'y faire adhérer les élèves, tout-es leurs élèves. Pourtant, sur injonction présidentielle, on préfère « externaliser » cette mission à d'autres ou, comme c'est le cas à de nombreux endroits, étiqueter des dispositifs existants en « deux heures de sport supplémentaires » pour répondre à des desiderata institutionnels et faire de l'affichage...

Une chose est acquise : les militantes et militants de la FSU continueront d'agir avec détermination, au plus près des collègues pour défendre leurs situations individuelles et collective. La FSU s'inscrira dans les petits et grands combats du monde du travail pour une société démocratique, d'égalité et de justice sociale. C'est le mandat que les électeurs et électrices ont donné à leurs représentant-es FSU. Et c'est pour les défendre que nous appelons, à l'unisson des organisations syndicales, à une journée de grève le jeudi 19 janvier.